
Adresse des citoyens de la commune d'Honfleur [Calvados], lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens de la commune d'Honfleur [Calvados], lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 28;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_17997_t1_0028_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Le present tableau des dons faits par les membres de la société populaire de la Ferté Fresnel y denomés montant en total a cinq chemises, dix paires de bas de fil, deux paires laines et seize paire de souliés fournis en séance par les dits sociétaires. En outre six paires de soulier, quatre paires de bas de fil et la somme de huit livres restant de soixante seize livres dix sol que j'ai été, commissaire soussigné, autorise a employé a l'achat des six paires de souliés et quatre paires de bas de fil sus mentionnés par arrest de la société d'ici, fait et arrêté ce 25 fructidor l'an 2 de la Republique française une et indivisible et certifie veritable en tout son contenu.

RAMEL, commissaire.

22

Les citoyens de la commune d'Honfleur [Calvados] **applaudissent en masse aux mesures que prend la Convention nationale pour le salut de la République. Les tyrans vaincus vouloient déchirer la France qu'ils ne pouvoient asservir; le renversement d'un système féroce dont il ne restera bientôt plus que l'effrayant souvenir, a encore une fois trompé leurs espérances. Ils invitent la Convention à frapper les derniers coups, à proscrire ces dénominations qui, en établissant des distinctions odieuses, sèment la discorde, entretiennent les haines et la méfiance et affoiblissent la patrie dont elles divisent les enfans; ils promettent d'unir leurs efforts et leurs bras à ceux de tous les bons Français, pour faire respecter la représentation nationale, qui sera toujours le point où ils viendront se réunir, ainsi que tous les vrais amis de la liberté.**

Mention honorable, insertion au bulletin (61).

[*Les citoyens de la commune d'Honfleur à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (62)

Liberté, Égalité.

Citoyens Representans,

La commune d'Honfleur, toujours ferme dans ses principes, vient applaudir, en masse, aux sages mesures que vous ne cessés de consacrer pour le salut de la République.

Des tyrans ligués avoient juré sa perte, mais sans avoir calculé sa puissance; ils sont vaincus... et leurs hordes mercenaires honteusement chassées du territoire français qu'elles avoient osé souiller.

(61) P.-V., XLIX, 79-80.

(62) C 325, pl. 1413, p. 5. *J. Fr.*, n° 776; *M.U.*, XLV, 330; *Bull.*, 19 brum.

Cependant les pâles suppôts de la plus horrible conspiration menacent encore notre liberté et les armes des perfides ennemis qui achètent leurs forfaits sont la division, l'anarchie qu'ils essayent de porter au sein de la France. Les traitres! ne pouvant l'asservir, ils voudroient la détruire!

Déjà, Citoyens Representans, vous avés déconcerté ces noirs complots, en faisant succéder le regne de la justice et de la vertu a celui de la féroce tyrannie dont le souvenir glace d'effroi.

Mais frappés les derniers coups; effacés cette funeste ligne de démarcation tracés par la malveillance entre les enfans de la grande famille, quand leurs plus chers interets sont de s'unir étroitement; proscrivez l'abus de ces mots si souvent répétés d'aristocratie, de modérantisme et de terreur; qui ne peut que produire la haine et le découragement; prévenés ou pulvérisés toute autorité rivale de celle de l'auguste sénat auquel la nature entière a confié ses droits. Il n'appartient qu'à lui seul de dicter des loix et de tenir les rênes du gouvernement.

Perissent donc les ambitieux, les intrigans, les aristocrates et les faux patriotes qui voudroient le partager pour en affaiblir l'énergie!... Des millions de bras sont levés pour les combattre et pour faire respecter la dignité de la Représentation nationale. Tous les bons français, tous les vrais amis de la liberté, de l'égalité, veulent, avec nous, la Republique une et indivisible.

Législateurs telle est l'expression fidelle des sentimens qui nous animent, daignés en agréer l'hommage et le serment inviolable qui nous réitérons icy de ne reconnoître pour loix que vos décrets, pour religion que leur culte sacré, pour doctrine que votre adresse au peuple français et pour mot de ralliement que ce cri général de la patrie reconnoissante.

Vive la République! vive la Convention nationale.

SAUNIER, DELAMARE, CUVELIER PÈRE, LACHOY, SERGENT, LEGRIÉ, MOURSON, LEOGNISE, LOINDANLIEU, LEUR, GRUTONE, BARANC, LEBAVOY, GUILLET, DANSON FILS, LEFEBURE, VIVIEN, HÜER, BENEVILLE, DARIER PÈRE, JEAN MISEU, PIERRE FORTIER, PREVOST, JAMET, FROMENT, MICHEL LEFEBURE, DELBAR, MOREL, CHARLE ANTOINE, THILLARE, BRUNEAU, SEUVRAIS, J. DESMONCCAUX, PIQUET, LAURILLIER, BHÜEE, CARIER FILS, GOMIER AÎNÉ, GERARD, CEURAI, SALUETTE, BISSON, RAIMOND, GILLET, GALLARD, DECHOND, GILBERT, M. DESMONCEAUX, MORIN, JOSEPH TRAGIN, CAMUS, LOUIS THOMINS, PRETTEU, LAURENT PATOURE, AUGUSTIN BOURDET, CARDIN FILS, DANUBIN, LÉBOÛIS, PETIT, BOÛY FILS, VARIN, LOUIS PELLECAT, ORIOU, C. DUPRÉ, FOUCHAUX, MOURIN, DUPONT, GERMAIN CORDIER, CANTRET, CHEVRIEL, DROUHIN, SARIDE, THOMAS, GALLOUARD FILS, NEVEU, MARTIN, GILLENORGET, MESNIER, HAUBERT, DELAMARE FILS, LÉPINE, BAILLEUL, ADRIUINE, TH. VERSAULT, DUROURY, et 10 signatures illisibles.